Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 007-200039832-20250915-D_2025_6_3-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
"PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Département : ARDECHE
Arrondissement : LARGENTIERE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2025_6_3

Nombre de délégués en exercice : 31

Présents : 26

Votants : 31

Objet : Décision modificative n° 2 Budget principal N° 47500

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 15 septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente - Mairie de Beaulieu, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Date de convocation du : 09 Septembre 2025

Titulaires : Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel, Monsieur COMPAGNE Jacques

Pouvoirs :
Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry
Monsieur LAGANIER Jean-Marie a donné pouvoir à Monsieur ALLAVENA Serge
Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel
Monsieur MICHEL Jean-Marc a donné pouvoir à Monsieur THIBON HUBERT
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame CHALVET Catherine, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur BONNET Franck

Secrétaire de Séance : Madame Christiane RAYNARD

Madame Bérengère BASTIDE, Vice-présidente en charge des Finances, expose à l'assemblée :
Par délibération n° D_2025_3_5, le Conseil communautaire a adopté le budget primitif 2025 du budget principal.
Par délibération n° D_2025_5_11, le Conseil communautaire a approuvé une première décision modificative.
D'autres ajustements budgétaires sont nécessaires en section de fonctionnement afin de tenir compte des besoins prévisionnels suivants :

- La transmission par le comptable public de la liste n° 7275400131 des créances admises en non-valeur (A.N.V.) (compte 6541) pour un montant de 1 353.35€ (dont 1148.35€ au titre de la redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères et 205 € concernant le Centre de Loisirs)
- Répartition du premier versement 2025 perçu de CITEO entre les communes dans le cadre d'un plan d'actions pour agir efficacement sur les déchets abandonnés sur le territoire de la Communauté de communes :

En effet, le montant du soutien attendu de Citéo pour la lutte contre les déchets abandonnés avoisinerait les 30 000.00€ (2024 : 30 380.50€) calculé sur une base par habitant en fonction d'une répartition par commune (touristique ou rurale). En 2025, la Communauté de communes a reçu un acompte de 15 262.85 €. Ainsi, il est proposé un reversement aux communes qui ont réalisé au moins une action de lutte contre les déchets abandonnés en 2025 avec un forfait qui pourrait être de 1 000 € par commune. Le reliquat de cette subvention pourrait être fléché sur des actions de sensibilisation à l'environnement, aux déchets abandonnés qui seront organisées dans les centres de loisirs et les écoles de notre territoire.

- Pacte Local des Solidarités (P.L.S.) : Répartition de la subvention (thèmes de contractualisation : prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance, favoriser l'accès de tous à des offres de mobilité adaptées et répondre aux problématiques de précarité alimentaire des habitants) reçue de l'Etat le 1er août :

48 717.00 Euros comme suit :

- Centre Socio Culturel Revivre (renforcement de l'offre itinérante de soutien aux parentalités): 25 000.00€
- Ilot Z'enfants (mieux soutenir et accompagner les enfants et familles précaires) : 2 000.00€
- Mission Locale (mieux accompagner parents, enfants et jeunes adultes en termes de prévention de santé mentale): 6 717.00€

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 007-200039832-20250915-D_2025_6_3-DE

- Ecole des Parents et des Educateurs :2 750.00
- Communauté de Communes Contrat Local de Santé (actions de santé mentale) : 3 750.00€
- Restos du Cœur (accessibilité de la permanence aux bénéficiaires) : 3 500.00€
- Association Pignon Libre (soutien à l'électrification des vélos) : 5 000.00€

Si certaines de ces répartitions ont été prévues au BP 2025 (tant en dépenses qu'en recettes), il convient d'inscrire à la présente décision modificative :

- Mission Locale : + 1 717.00€
- Communauté de Communes Contrat Local de Santé (actions de santé mentale): + 3 750.00€
- Restos du Cœur : + 3 500.00€
- Association Pignon Libre : + 5 000.00€
- Réparation de l'ascenseur de la Médiathèque : 4 100.00€
- Electricité Espace Sportif : BP2025 : 18 000.00€ ,au 07/08/2025 réalisé :18 272.86€ (pour rappel réalisé exercice 2024 :16 514.83€) : besoin 2025 : + 10 000.00€

	DEPENSES		RECETTES	
Imputation	Ouvert	Réduit	Ouvert	Réduit
Fonctionnement dépense réelle (ANV) Chapitre 65 Autres Charges de gestion courante Article 6541: Créances admises en non valeur Fonction 01: Opérations non ventilables Analytique 050 Ordures Ménagères Ventilation HCV	1 750.00			
Fonctionnement dépense réelle (ANV) Chapitre 65 Autres Charges de gestion courante Article 6541: Créances admises en non valeur Fonction 01: Opérations non ventilables Analytique 008 Enfance et Jeunesse Ventilation 008 02 Centre de Loisirs	250.00			
Fonctionnement dépense réelle Chapitre 67 Charges exceptionnelles Article 673: Titres annulés Fonction 7212: Collecte des déchets Analytique 050 Ordures Ménagères Ventilation HCV		1 750.00		
Fonctionnement recette réelle (CITEO) Chapitre 74 Dotations et Participations Article 747818: Autres Fonction 7212 OM Analytique 050 Ordures Ménagères Ventilation HCV			15 000.00	
Fonctionnement dépense réelle (Répartition participation CITEO entre les communes) Chapitre 65 Autres Charges de gestion courante Article 657341: Communes membres du GFP Fonction 7212 OM Analytique 050 Ordures Ménagères Ventilation HCV	15 000.00			
Fonctionnement recette réelle (PLS) Chapitre 74 Dotations et Participations Article 74718: Autres Fonction 020 Administration générale Analytique 001 Charges de secrétariat Ventilation HCV			5 000.00	
Fonctionnement recette réelle (PLS) Chapitre 74 Dotations et Participations Article 74718: Autres Fonction 420 COORDO Analytique 008 Enfance et Jeunesse Ventilation HCV			5 217.00	

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 007-200039832-20250915-D_2025_6_3-DE

Fonctionnement recette réelle (PLS) Chapitre 74 Dotations et Participations Article 74718: Autres Fonction 410 Contrat Local de santé Analytique 009 Action sociale Ventilation HCV			3 750.00	
Fonctionnement dépense réelle (PLS) Chapitre 65 Autres Charges de gestion courante Article 65748: Autres personnes de droit privé Fonction 020 Administration générale Analytique 001 Charges de secrétariat Ventilation HCV	5 000.00			
Fonctionnement dépense réelle (PLS) Chapitre 65 Autres Charges de gestion courante Article 65748: Autres personnes de droit privé Fonction 420 COORDO Analytique 008 Enfance et Jeunesse Ventilation HCV	5 217.00			
Fonctionnement dépense réelle (PLS) Chapitre 65 Autres Charges de gestion courante Article 65748: Autres personnes de droit privé Fonction 410 Contrat Local de santé Analytique 009 Action sociale Ventilation HCV	3 750.00			
Fonctionnement dépense réelle Ascenseur Médiathèque Chapitre 011 Charges à caractère général Article 615221: Entretien et réparation Fonction 313 Médiathèque Analytique 027 Médiathèque Ventilation HCV	4 100.00			
Fonctionnement dépense réelle Electricité Espace Sportif Chapitre 011 Charges à caractère général Article 60612: Energie Electricité Fonction 321Salles de sport, gymnase Analytique 003 Espace Sportif Ventilation HCV	10 000.00			
Fonctionnement dépense réelle Chapitre 011 Charges à caractère général Article 6288: Autres Fonction 020 Administration générale Analytique 001 Charges de secrétariat Ventilation HCV		14 350.00		
TOTAL	45 067.00	16 100.00	28 967.00	

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés :
APPROUVE la Décision Modificative n°2 du Budget Principal n°47500 telle que présentée ci-dessus,
AUTORISE le Président à signer tout document concernant cette présente délibération.

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER

Emis le 15/09/2025, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le